

Réf: Dossier 328076

Avis de constitution

SOCIETE « AÏKAM SERVICES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PROGRAMME 5 NON
LOIN DU SUPERMARCHE BONPRIX, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AÏKAM SERVICES »

Objet : -COMMERCE
-PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PROGRAMME 5 NON
LOIN DU SUPERMARCHE BONPRIX, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme KAMARATE AÏCHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07765 du 06/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47461/GTCA/RC/2024 du 06/08/2024

